## DEC141091DR01

Décision portant nomination de M. Marc SEBBAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMS3036 intitulée Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes - CNRS.

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8249 intitulée UMS3036 intitulée Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes – CNRS et nommant M. Jérôme KALFON en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 17 décembre 2009;

Considérant que M. **Marc SEBBAN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 24 au 26 novembre 1998 et du 12 au 14 janvier 1999 ;

## **DECIDE:**

**Article 1**er: M. **Marc SEBBAN**, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS UMS3036 intitulée Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes - CNRS à compter du 1er janvier 2014.

M. **Marc SEBBAN** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. **Marc SEBBAN** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert 94204 lvry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40 F. 01 45 15 01 66 Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à lvry sur Seine le

27 MARS 2014 .

Jérôme KALFON

Directeur de NVMS3036

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université René Descartes